

## **10 novembre 2015 - communiqué de la coordination des opposants au projet de nouvelle ligne ferroviaire Lyon Turin**

### **Le Conseil d'Etat, en rejetant le recours en annulation de la déclaration d'utilité publique du projet Lyon Turin :**

- a rejeté le droit fondamental des personnes handicapées ou à mobilité réduite de pouvoir s'informer et s'exprimer sans discrimination,

- a rejeté le droit des citoyens et des contribuables à bénéficier d'un débat public sur l'opportunité d'un projet vieux de trente ans dont le coût a été multiplié par dix,

- a rejeté le droit des citoyens d'être entendus par des commissaires enquêteurs impartiaux, indépendants et sans intérêt ni conflits d'intérêts,

- a rejeté le droit des citoyens de ne pas voir engager des déficits publics colossaux pour le futur...

Au moment de la diffusion d'un documentaire sur France 3 démontrant la triche et les mensonges, les arrangements entre sous traitants et maître d'ouvrage pour des évaluations qui ne sont en rien indépendantes;

Au moment où la nouvelle ligne ferroviaire Perpignan-Figueras en "partenariat public privé" est en faillite alors qu'elle a coûté par km de voie, 6 fois moins cher que ce que coûterait le Lyon-Turin;

Alors que l'on a appris que la ligne ferroviaire Tours-Bordeaux est déjà en difficulté financière avant même que les trains circulent sur la voie nouvelle; que ce sont donc les contribuables qui

vont en faire les frais;

Alors que l'ancien ministre Louis Besson a déclaré publiquement dans le documentaire de "Pièces à conviction", diffusé par France 3 le 4 novembre, qu'il s'est arrangé avec Jacques Chirac pour que ce projet soit imposé en violation de tous les principes républicains et notamment de l'article 14 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Alors que l'Office européen de lutte contre la fraude enquête sur les infiltrations mafieuses dans ce projet;

**Le Conseil d'Etat a rejeté avant tout des principes fondamentaux de la République donnant des droits à chaque citoyen.**

***"Pour stopper ce projet insensé, l'opposition continuera à dénoncer la triche, le mensonge et la violation des règles républicaines. Dès aujourd'hui elle interviendra au niveau européen pour bloquer un projet imposé par quelques uns dans le secret des cabinets, au mépris de ceux qui paient cette gabegie."***

**Contact Coordination des Opposants au projet "Lyon-Turin" :**

**Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 [contact@lyonturin.eu](mailto:contact@lyonturin.eu) / Jean-Paul RICHARD 06 15 72 57 19 [jepari11@gmail.com](mailto:jepari11@gmail.com)**

<http://lyonturin.eu/>

**11 novembre 2015 - Capital.fr**

Lire l'article : cliquez le titre

[Rejet des recours contre la future ligne Lyon-Turin](#) Capital.fr

